

Stop Linky fait salle comble !

B.Boulay 10 mars 2017 [Q](#)



Il y avait même des gens assis sur les marches d'accès de l'amphithéâtre jeudi soir pour l'information concernant les compteurs Linky que Enedis commence à installer. Le compteur Linky pose question à la population !

Patrick Richardet fait partie du groupe santé de Colmar, qui existe depuis 30 ans et il est chargé de chercher toutes les réponses aux questions de santé que peuvent se poser les usagers. « *Enedis installe les compteurs insidieusement sans forcément prévenir le propriétaire ou locataire et la population se retrouve face à une opération, dont beaucoup d'habitants ne veulent pas et il ne savent pas quoi faire* », explique-t-il. Une méthode qui semble confirmée par plusieurs personnes dans la salle pour les compteurs d'eau, qu'elles ont eu la surprise de découvrir.

Courant porteur en Ligne, en suremission

Les compteurs Linky sont alimentés par du courant porteur en ligne (CPL). Elle permet de transporter un signal de haute fréquence en le superposant au signal 50hz du courant électrique, transmettant les informations numériques sur le réseau électrique 220 Volts existant. Il transforme le réseau électrique en réseau informatique.

Une vraie question de santé publique

Les perturbations électromagnétiques du CPL posent une vraie question de santé publique. Les radio-amateurs qui connaissent fort bien les normes d'émissions imposées par l'ART, ont vite constaté qu'une simple installation CPL chez un particulier (maison de 200m²) émet des ondes radio largement plus puissantes que ce qui est légal et autorisé pour la santé avec un émetteur radio. Le CPL génère assez de perturbations électromagnétiques (sur les communications ondes courtes) pour être interdit à l'aéroport du Luxembourg et dans tous les sites militaires de l'OTAN.

Des fuites critiques

Le problème, c'est que pour que le CPL reste compétitif, les adaptations au réseau électrique sont minimisées. Or, le support câble n'a jamais été conçu pour transporter des signaux Haute Fréquence. Les résultats obtenus sur les réseaux expérimentaux confirment des fuites critiques. L'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, le Portugal, la Lituanie ont annulé le déploiement de compteurs Linky sauf pour les très gros consommateurs d'énergie. L'Ademe dans une étude montre qu'au bout de 6 mois, après avoir diminué, la consommation est revenue à son volume initial.

Pas d'assurance !

81 millions de compteurs seront installés en France : 35 millions pour l'électricité, 35 pour l'eau, 11 pour le gaz, qu'on vous changera dans 5 à 7 ans pour passer à la 5G. *« Ces compteurs Linky sont peu fiables, poursuit Patrick Richardet, un orage et ils disjonctent avec toutes les conséquences que ça peut avoir pour vos appareils et aucune assurance ne le prend en charge ! Les déboires des utilisateurs font état de fonctionnement décalés, les volets s'ouvrent et se ferment n'importe quand, les lampes clignotent jour et nuit, la télé s'éteint en plein film, etc. Mais Enedis vous invite à changer votre matériel et vos appareils... à vos frais et à passer à la tranche supérieure pour plus cher ».*

Des ondes permanentes

Les ondes électromagnétiques du CPL sont classées « cancérigènes possibles » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), laquelle pointe aussi la forte incertitude concernant l'exposition « faible mais prolongée » aux ondes électromagnétiques. Avec les compteurs communicants, l'exposition sera permanente. La Suède reconnaît 200 000 personnes reconnues électrosensibles sur 8 millions. Les habitants subissent d'abord les ondes électromagnétiques du CPL puis les informations convergent ensuite vers le transformateur de quartier d'où elles sont réexpédiées par GRPS, (la téléphonie mobile), soumettant les riverains à de nouvelles ondes. Idem pour les compteurs communicants de gaz (Gazpar) et d'eau.

Et le principe de précaution ?

« Les ondes en perturbant le champ électromagnétique humain s'attaquent aux barrières hémato-encéphaliques et les personnes souffrent de maux de tête, de maux de jambes, d'insomnie. Ça peut devenir tellement insupportable que ces personnes cherchent des endroits isolés des communications. Elles peuvent déclarer des cancers de la prostate, de leucémie ou des tumeurs au cerveau. On parle aussi de risques aggravés d'Alzheimer et Parkinson Si on appliquait simplement le principe de précaution, on arrêterait tout de suite », détaille Patrick Richardet.

On peut refuser

« Vous pouvez refuser les compteurs par lettre recommandée ou par huissier, mais il vaut mieux se grouper, sinon vous n'êtes pas vraiment protégé, insiste Stop linky La solution la plus efficace est que ce soit la commune qui refuse, puisque c'est elle qui est propriétaire. 2 communes vosgiennes,

Clerey-la côte et Totainville ont pris des arrêtés pour empêcher la pose de compteurs Linky ».
L'association va étudier la possibilité d'une action collective.

Responsabilité du maire

« *Combien y-a-t-il de maires dans cette salle ?* » interroge un participant. A leur décharge, Stop Linky n'a pas eu le temps de les contacter directement. Mais on peut s'interroger : en tant que propriétaire, la responsabilité du maire est engagée pour tous les dommages liés au déploiement des compteurs Linky et il y en a ...

[Linky-Robin-des-Toits Linky](#)

[Iseredemontagecompteur-deau-justice](#)

[Linky-Avis CRIIREM ANSES](#)

<http://www.actu88.fr/linky-et-si-on-en-parlait/>

<http://www.actu88.fr/stop-linky-veut-informer-les-habitants/>

B. Boulay - <http://www.actu88.fr/stop-linky-fait-salle-comble/>